



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 20 juin 2019, 18h00, Anthropole 2024

1. Formalités

2. Blackface

Sont présent-e-s :

16 délégué-e-s et 5 associations de faculté :

Romain Pilloud
Mehdy Henrioud
Joakim Martins
Margarida Janeiro
Deborah Intelisano
Léopold Pajic (CHEC)
Dominik Banto (AEMML)
Martin Kunz
Valentin Tanniger (AEGE)
Pascal Guignard
Roxane Roduit
Nathanaël Joye (AESSP)
Valentina Parrotta (AESSP)
Lara Zender (AEL)
Indra Goldmann (AEL)
Joëlle Antenen (AEL)

La séance commence à 18h15.

1. Formalités

Acceptation de l'ODJ : Pas d'opposition active

2. Blackface

David : Je vous fais un petit résumé des deux dernières AD, de notre rencontre à la Direction, et je donnerai la parole à l'AEA. Le Bureau vous proposera quelque chose et on vous laissera débattre le temps que vous estimez nécessaire.

Lors de l'AD du 15 avril, quelques jours après les événements dans la faculté de médecine où quatre étudiants ont décidé de se grimer en Noirs pour leurs derniers cours, il a été discuté que nous allions faire un communiqué de presse, ce que nous avons fait, et ensuite une rencontre avec la Direction.

Lors du 20 mai vous nous aviez demandé ce qu'on avait déjà fait, on avait répondu qu'on attendait la rencontre avec la Direction. Vous aviez exigé qu'on demande des sanctions à la Direction envers ces étudiants et que si c'était refusé que la FAE prenne position médiatiquement.

En date du 4 juin, nous avons rencontré la Direction et la position était assez claire : ils ont dit que ces étudiants avaient demandé pardon en envoyant un mail aux étudiants de médecine, qu'une rencontre était planifiée avec l'AEA et avec le Bureau de l'égalité, ils ont répondu de manière évasive par rapport aux sanctions en disant que s'il y avait eu sanction ça aurait été confidentiel. La Direction a reconnu qu'elle avait mal communiqué, estimant que moins on faisait de la « pub » pour ces actes, moins ça arrivait. On a dit que la communauté étudiante avait ressenti que la Direction donnait l'impression que ce genre d'acte raciste n'arrivait pas. On a insisté sur le fait que le mot « racisme » avait été évité et n'avait jamais clairement été dit. Ils ont proposé d'envoyer un tous-unil et de faire un article à l'Uniscope, en plus des rencontres avec l'AEA avec la mise en place d'une table ronde, et d'améliorer les missions des différentes instances pour combattre le racisme.

Ils ont dit que si on prenait position dans les médias ils estimaient que l'université avait fait le nécessaire et que des actions concrètes allaient être mises en place. On s'est demandé si aller dans les médias était la bonne solution, vu qu'on avait de nouveaux éléments et que la décision de l'AD pouvait être plus complexe. On a ensuite rencontré l'AEA.

Will (AEA) : La dernière fois que j'ai rencontré le Bureau, il nous a demandé notre position sur la question des médias. Je leur ai dit que pour l'instant l'AEA n'a pas encore rencontré l'Unil, donc ne sait pas encore quelle suite donner. C'est prévu pour le 3 juillet. L'AEA ne mène pas un combat contre des personnes mais contre l'université par rapport à l'institution, comment elle gère ce genre de question, comment elle pose le cadre pour qu'on puisse tou-te-s s'épanouir. Se pose la question de la pertinence d'aller voir les médias, si on y va c'est pour quel message, par rapport à l'université ou contre les étudiant-e-s ? Nous n'avons pas vraiment de problème face à ces étudiants mais bien face aux réactions de l'Unil.

Roxane : On ne sait pas si le Conseil de discipline a été saisi ou pas pour des raisons d'anonymat, j'entends qu'on ne va pas expliquer tout ce qui s'y est passé. Mais savoir si oui ou non le conseil a été saisi, est-ce que c'est vrai qu'on n'a pas le droit de savoir ?

Loïc : Les personnes ont droit au respect de leur sphère privée. On ne peut pas savoir si une procédure est lancée contre quelqu'un, d'autant plus que là c'est quelque chose d'interne à l'Unil. C'est normal de ne pas pouvoir savoir, on ne peut pas déroger à ça. Si le Conseil de discipline ou la Direction nous disaient qu'ils avaient été saisis, ils seraient en tort d'avoir violé leur devoir de confidentialité.

David : La Direction nous a dit que c'était le BEC qui devait s'occuper de cette question. Mais le BEC se concentre presque exclusivement sur l'égalité homme-femme, au détriment d'autres problématiques sur l'égalité. Ce qu'on aimerait faire, c'est ne pas prendre position dans les médias pour ne pas compromettre les futures discussions entre l'Unil et l'AEA et les autres actions proposées et se focaliser sur cette problématique qu'on a trouvée très grave, par rapport à l'absence des compétences du BEC. On aimerait exiger à la Direction un élargissement des missions du BEC et discuter pour que le BEC devienne complètement indépendant de l'Unil et pas sous la Direction de la Vice-Rectrice Déborah Philippe. La Direction est composée de deux femmes, quatre hommes et un homme comme Secrétaire général, on n'a jamais entendu le BEC critiquer ça. Il y a un problème de neutralité par rapport à ça. On aimerait demander cette indépendance. C'est une incohérence aujourd'hui. On fera aussi un gros suivi de l'avancée de la situation, voir si l'Université se tient à ce qu'elle a proposé, et qu'il y ait des répercussions si ça devait se reproduire. On propose donc de donner un soutien financier et politique aux associations et aux propositions contre le racisme à l'Unil.

Romain : Tu parles du BEC et si on regarde ses objectifs c'est très centré homme-femme. Je me suis demandé si l'endroit pour aller agir ne serait pas la commission de l'égalité.

David : Les commissions sont plutôt un organe de contrôle.

Romain : C'est noté que la commission est un organe de réflexion sur la problématique de l'égalité à l'Unil. Ce serait peut-être à eux de faire remonter nos plaintes.

Roxane : A la commission de l'égalité il y a le BEC et la Direction qui se plussoient parmi, et parfois on dit que des choses ne sont pas pertinentes. Ils axent beaucoup sur la vision 50-50 pour les employé-e-s et la vision estudiantine n'est pas leur priorité. Je pense qu'il serait mieux de demander au BEC et à la Direction.

David : On a compris que pour le BEC c'était compliqué d'être autant lié à l'Unil. Pour la campagne harcèlement, leur discours était différent devant nous et devant la Direction. J'ouvre le débat.

Valentina : Je vous remercie pour votre démarche. Comme on avait dit avec Cédric, la table ronde ne va pas mener à quelque chose de concret. De notre côté, avec Cédric on a voulu créer un groupe whatsapp pour toutes les personnes intéressées à faire une mobilisation, pas contre ces étudiants mais contre l'acte et contre le fait que l'université n'a pas réagi. On ne va pas aller vers les médias, on veut faire ça au niveau de l'université. Si les médias veulent

s'approcher on ne va pas les empêcher. Ils jouent beaucoup sur la protection de la personnalité parce qu'on ne peut pas savoir. Si vous êtes intéressés à faire partie de ce groupe, faites passer votre contact et on vous ajoute.

Federico : Est-ce qu'il y a des restrictions ?

Valentina : Je ne voudrais pas de conflit d'intérêt entre faire partie de la FAE et cette action.

Dominik : L'action, ce serait quoi concrètement ?

Valentina : Rassembler le plus grand nombre d'étudiant-e-s, une vidéo pour sensibiliser, des affiches, des tracts. Pour faire réagir aussi l'université. Ce serait malheureusement pour la rentrée, là ce n'est pas trop en notre faveur.

Nathanaël : Est-ce qu'il y a un règlement à l'Unil qui définit quels sont les comportements non autorisés en matière d'actes racistes ?

Loïc : Il y a une charte de l'université, et la directive 0.4 qui définit ce qu'est une atteinte à la personnalité ou harcèlement.

Nathanaël : Il y a un moyen de sanction ?

Loïc : Oui, l'article 77 du rlul : avertissement, suspension ou exclusion.

Maggie : Est-ce que cette action serait pour dire que l'université a mal réagi ou plus dans le sens d'une sensibilisation pour compléter ce qui sera fait par la FAE et l'AEA ?

Valentina : L'action serait au niveau général, collaborer avec la FAE et l'AEA pour intégrer le maximum de personnes et d'associations, travailler ensemble. Voir si on arrive à aboutir à quelque chose de concret avec le BEC. Le but n'est pas de dire que chacun travaille de son côté, mais de faire tout ça ensemble.

Maggie : Alors pourquoi ne pas créer un GT et faire quelque chose en plus pour faire en sorte que ça atteigne plus de monde ?

Valentina : Le groupe de whatsapp, c'est très officieux.

David : Sur la question d'un GT, pour le moment je ne vois pas l'intérêt, il ne se passera rien pendant les vacances. On peut attendre l'AD de septembre et proposer à ce moment.

Maggie : Il faut vraiment y penser pour la première AD de septembre.

Léopold : Je ne pense pas que ce soit une bonne idée que la FAE aille vers les médias. Ça a été un peu balayé sous le tapis, l'idée d'un GT est intéressante, celui du harcèlement sexuel l'a démontré. Ça pourrait être le prochain gros projet de la FAE. Je trouverais plus intéressant de faire contre le racisme en général.

Joëlle : Je serais aussi pour attendre les discussions que l'AEA aura avec la Direction et être dans le soutien de ce qui serait demandé. En ce qui concerne ces étudiants, est-ce qu'on en parle encore ? Pour ces étudiants je pense qu'on ne pourra pas aller plus loin pour respecter la sphère privée. Il faut aussi se mettre à la place de ces étudiants qui, je pense, se sentent assez mal. Je ne suis pas pour demander des sanctions, l'université est assez grande pour réagir, il ne faut pas que ça parte en chasse aux sorcières.

Roxane : Ce qui est pertinent dans l'idée du GT c'est de permettre de la communication, ce que permettrait le groupe whatsapp. Si des actions sont faites ça peut être posté. Il faudrait revenir sur la question de la Direction, il faut changer des choses de ce côté. Si on ne fait rien ce ne sera pas fait.

Pascal : Faites attention avec whatsapp, ça dérive rapidement, les mails peuvent permettre de mieux gérer. Pour l'instant on peut attendre et remettre le point à l'AD de septembre, je demande au Bureau d'inscrire d'office ce point à l'ODJ.

Maggie : L'important n'est plus d'accuser mais de voir pour la suite, il faut se concentrer sur la sensibilisation et faire en sorte que ça ne se reproduise pas.

Nathanaël : Aller taper sur l'université ce n'est pas le mieux, ce serait bien de soutenir les autres associations qui veulent s'y mettre ou de nous-même en lancer une.

Vote à bulletin secret pour accepter de revenir sur la décision de la dernière AD :

Pour : 16 (unanimité)

Vote à main levée :

Acceptez -vous que la FAE demande l'indépendance du BEC, l'élargissement de son champ de compétences + suivi actif et soutien politique et financier aux actions contre le racisme à l'Unil :

Pour : 16 (unanimité)

La séance est levée à 18h50.